



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AOUT 2017

Date de convocation du conseil municipal : le 1^{er} août 2017

Présents : Yves GENEVOIS, Marc ARNAUD, André BONSIGNORE, Marianne MICHEL, Marie-Claude CHANTELAUZE, Antoine GIEU et Mikael THOMAS

Absents ou excusés : Jean-Luc BASSET et Nadine VERNEY - Secrétaire de séance : Mikaël THOMAS

Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune : www.mairie-de-vaujany.fr

- Le Conseil approuve le procès-verbal du 30 juin 2017.
- Le Conseil approuve le programme pour la reprise et l'agrandissement de la retenue collinaire de Montfrais afin de répondre aux besoins de neige artificielle et optimiser l'exploitation du secteur, notamment sur la piste des Vallonnets, et disposer à moyen terme d'une capacité supplémentaire pour les futurs aménagements du secteur de Montfrais ainsi que du retour skieurs sur la piste de la Fare. Le Conseil fixe l'enveloppe programme à 650 000 €HT et décide de lancer les études afférentes dont la consultation de maîtrise d'œuvre.
- Le Conseil approuve le programme pour la rénovation de la Télécabine de Montfrais. Les travaux réalisés en 2018 seront décomposés comme suit : Lot n° 1 « Changement des cabines y compris l'adaptation des quais et du garage et changement des suspentes », Lot n°2 « Système de trainage et changement du contrôle commandes ». Le Conseil fixe l'enveloppe programme à 3 450 000 € HT, approuve l'avant-projet pour un montant de 3 350 000 € HT et décide de lancer les consultations afférentes.
- Le Conseil attribue le marché Lot n°4 « Locaux de commande » pour la construction de la télécabine de l'Enversin à la société BMF REMONTEES MECANIKES France- 38610 GIERES pour un montant de 170 675.45 € HT pour l'offre de base.
- Le Conseil attribue le marché de travaux pour la réhabilitation de la chambre de vannes du réservoir du Rochas à la société RAVIX TUYAUTERIE SERRURERIE -38760 VARGES - pour un montant de 92 996 € HT.
- Le Conseil accepte la prolongation de la promesse de vente avec la société RAMPA REALISATIONS pour la cession des parcelles F 407- F 839 et F 841 et mandate Monsieur le Maire pour signer le compromis à intervenir valant engagement ferme et définitif de réalisation de la vente au plus tard le 30 avril 2018.
- Le Conseil approuve la convention à intervenir avec la société EURONET 360 FINANCE LIMITED pour la mise en place et l'exploitation d'un distributeur automatique de billets sur la place de la Fare.
- Le Conseil prend acte de la subvention du SEDI d'un montant de 10 800 € pour les travaux de raccordement sur réseaux de distribution publique d'électricité pour l'extension d'un bâtiment agricole.
- Le Conseil prend acte des excursions culturelles qui auront lieu durant l'automne 2017, fixe les tarifs pour intégration au sein de la régie « Animations diverses » et décide de la prise en charge d'une participation par la Commune.
- Le Conseil approuve et intègre les tarifs des prestations vendues au sein de la régie de recettes « Les Hauts de la Drayre » pour la saison d'hiver et l'intersaison printemps/automne.
- Le Conseil attribue des subventions à diverses associations pour un montant total de 20 000 €.
- Le Conseil approuve le règlement intérieur du Pôle Enfance à l'usage des familles.
- Le Conseil fixe à 100% le taux pour la procédure d'avancement de grade dans la Collectivité en 2017.
- Le Conseil accepte l'admission en non-valeur d'un titre de recettes émis en 2012 sur le budget de l'Office du tourisme d'un montant de 1 080 € non recouvré à ce jour.

Le Maire,
Yves GENEVOIS

